

IBAUDEAU Noël
Commissaire aux comptes
inscrit à la compagnie Régionale de Rennes

Boulevard Gabriel Guist'hau
44000 Nantes
Tel : 02 40 75 64 42
Fax : 02 51 88 97 56

CRECHE BABILLAGE

10 impasse Delepine

75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2009

CRECHE BABILLAGE

10 impasse Delepine

75011 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas pu contrôler la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le bureau et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels, car à la date de notre rapport ces éléments ne nous ont pas été communiqués.

Fait à paris
Le 30 avril 2010


THIBAUDEAU NOEL
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

<i>Subriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres	118 298	113 428	4 870	9 667
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
ACTIF IMMOBILISE	118 298	113 428	4 870	9 667
STOCKS ET EN-COURS				
Avances et acomptes versés sur commandes				647
PRELANCES				
Autres	19 611		19 611	18 423
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Disponibilités	43 801		43 801	49 033
ACTIF CIRCULANT	63 412		63 412	68 103
TOTAL GENERAL	181 711	113 428	68 282	77 771

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>ubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
roduction vendue de services	40 626		40 626	49 957
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	40 626		40 626	49 957
abventions d'exploitation			196 855	174 362
epriees sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			3 604	
utres produits			284	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			241 369	224 320
utres achats et charges externes			45 099	49 381
mpôts, taxes et versements assimilés			7 882	7 164
ilaires et traitements			140 514	137 370
harges sociales			48 126	45 613
OTATIONS D'EXPLOITATION				
ir immobilisations : dotations aux amortissements			4 797	5 004
utres charges			160	8
CHARGES D'EXPLOITATION			246 578	244 539
RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 210)	(20 219)
NOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
RODUITS FINANCIERS				
utres intérêts et produits assimilés			530	1 433
PRODUITS FINANCIERS			530	1 433
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			530	1 433
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(4 680)	(18 786)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>ubriques</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
roduits exceptionnels sur opérations de gestion	(465)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	(465)	
harges exceptionnelles sur opérations de gestion	208	1 761
CHARGES EXCEPTIONNELLES	208	1 761
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(673)	(1 761)
TOTAL DES PRODUITS	241 434	225 753
TOTAL DES CHARGES	246 786	246 300
BENEFICE OU PERTE	(5 352)	(20 547)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

	Informations	
	Produites page / note n°	Non produites n/s n/a
- FAIT CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7	
I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Règles de base	7	
Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels	7	
Changements de méthode	8	
II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
Etat de l'actif immobilisé	9	
Etat des amortissements	10	
Etat des provisions		X
Etat des créances et des dettes	11	
Informations et commentaires sur :		
. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		X
. Réévaluation		X
. Frais d'établissement		X
. Frais de recherche appliquée et de développement		X
. Fonds commercial		X
. Intérêts immobilisés		X
. Intérêts sur éléments de l'actif circulant		X
. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		X
. Avances aux dirigeants		X
. Produits à recevoir	12 2	
. Charges à payer	12 1	
. Charges et produits constatés d'avance	13 3	
. Composition du capital social		X
. Parts bénéficiaires		X
. Obligations convertibles		X
. Ventilation du chiffre d'affaires net		X
. Créances et dettes représentées par des effets de commerce		X
. Créances et dettes avec des entreprises liées		X
. Détail des charges et produits exceptionnels		X
V - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Engagements financiers		X
Dettes garanties par des sûretés réelles		X
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		X
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts		X
Rémunérations des dirigeants		X
Effectif moyen	14 1	
Engagements hors bilan	14 2	
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		X
Liste des filiales et des participations		X

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur l'entité concernée. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat de l'entité concernée sont présentés ci-après.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- NEANT -

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES**REGLES DE BASE**

Les comptes de l'exercice 2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- du plan comptable du Comité national de la vie Associative,
- légales,
- des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Elles résultent des dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de Commerce, du

1 *Méthode des coûts historiques*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2 *Actif immobilisé*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments ont fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une provision.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire ou dégressive afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles :		
- Agencements	4 à 5 ans	linéaire
- Matériel de la Crèche	4 ans	linéaire
- Mobilier	5 ans	linéaire

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

3 *Disponibilités*

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers. Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

4 *Subventions de fonctionnement*

Les subventions sont versées en fonction des conventions passées avec la Mairie de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris.

CHANGEMENTS DE METHODE

Aucun changement de méthode ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

<i>ubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
<i>Dont composants</i>			
installations générales, agencements, aménagements	104 203		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	14 095		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 298		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	118 298		

<i>ubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
installations générales, agencements divers			104 203	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			14 095	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			118 298	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			118 298	

AMORTISSEMENTS

<i>rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
installations générales, agencements et aménagements divers	96 520	4 113		100 633
matériel de bureau et informatique, mobilier	12 111	684		12 796
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 631	4 797		113 428
TOTAL GENERAL	108 631	4 797		113 428

ANALYSE DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
<i>construct.</i>							
CORPOREL.							
TOTAL							

<i>charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>

CREANCES ET DETTES

<i>TAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
ersonnel et comptes rattachés	62	62	
écurité Sociale et autres organismes sociaux	11 331	11 331	
tat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 084	3 084	
ébiteurs divers	5 135	5 135	
TOTAL GENERAL	19 611	19 611	

<i>TAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
mprunts et dettes financières divers	7 200	7 200		
urnisseurs et comptes rattachés	9 256	9 256		
ersonnel et comptes rattachés	10 375	10 375		
écurité sociale et autres organismes sociaux	22 630	22 630		
roduits constatés d'avance	1 250	1 250		
TOTAL GENERAL	50 711	50 711		
mprunts souscrits en cours d'exercice	4 950			
mprunts remboursés en cours d'exercice	4 500			

**III – COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT****I. CHARGES A PAYER**

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

	2009 €	2008 €
• Provision pour congés payés	9 740	8 580
• Provision charges sociales sur congés à payer	3 658	2 680
• Formation professionnelle continue		2 164
TOTAL	13 398	13 424

II. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit :

	2009 €	2008 €
• Formation professionnelle continue	3 747	
• Subvention CAF	11 187	12 915
• Cotisations parents	738	3 503
TOTAL	15 672	18 150

3. PRODUITS ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance se présentent comme suit :

	2009	2008
	€	€
• Subvention CNASEA	1 250	1250
TOTAL	1 250	1250

**IV – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES
INFORMATIONS.**

I. EFFECTIF MOYEN

	(2009)	(2008)
• Responsable technique, pédagogique	1	1
• Responsable adjointe technique, pédagogique	1	1
• Médecin référent de la crèche (temps partiel)	1	1
• Psychologue référent de la crèche (temps partiel)	1	1
• Educatrice de jeunes enfants	1	2
• Animatrice petite enfance	2	2
• Cuisinière (temps partiel)	1	1
• Technicienne de surface (temps partiel) ¹	1	1
Total	09	10

II. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement en matière de retraites et assimilés

Compte tenu des caractéristiques de l'effectif de la société (nombre, ancienneté, ...), les engagements en matière de retraite et assimilés sont jugés comme non significatifs et n'ont par conséquent pas été calculés.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2009

CHARGES A PAYER	
CHARGES A PAYER	16 759,58
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	2 870,40
08100 Fourn. factures non parvenues	2 870,40
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 889,18
28200 Prov pour congés payés	9 740,00
28610 Indemnités journalières	635,29
38200 Charges sociales sur congés a payer	3 657,37
38610 Uniformation	(143,48)
TOTAL DES CHARGES A PAYER	16 759,58